

PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 27 janvier 2011 à 10 h 30.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
- Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
- M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

Ouverture de la séance

Le président du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2011-01

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- ✓ Ajouter au point Divers : Mémorial du pont de Québec – État de situation

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 décembre 2010

Résolution n° E-2011-02

Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 16 décembre 2010.

Adoptée à l'unanimité

UMQ – Renouvellement de la cotisation pour 2011

Résolution n° E-2011-03

Inviter l'UMQ à actualiser sa formule de cotisation à l'égard des communautés métropolitaines.

Référence : Mémoire du 16 décembre 2010
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

FQM - Renouvellement de la cotisation pour 2011

Résolution n° E-2011-04

Renouveler l'adhésion de la CMQ à la FQM pour l'année 2011.

Référence : Mémoire du 27 janvier 2011
Certificat du trésorier : CT-2011-02
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

PMAD – Suivi de la rencontre avec l'UPA

Résolution n° E-2011-05

Autoriser la formation du « Comité de travail sur l'agriculture », tel que présenté à l'annexe jointe au mémoire.

Référence : Mémoire du 27 janvier 2011
Certificat du trésorier : CT-2011-03
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

PMAD – Comité de travail

Résolution n° E-2011-06

Remplacer monsieur Simon Brouard, actuel membre du comité de travail des élus du PMAD, par monsieur Steeve Verret, nouveau membre du comité exécutif de la Ville de Québec et responsable des dossiers environnement.

Référence : Mémoire du 21 janvier 2011.
Responsable : Secrétariat – Communications et consultations

Adoptée à l'unanimité

Renouvellement de l'entente sur les services juridiques

Résolution n° E-2011-07

Autoriser le directeur général à retenir, aux fins de support légal de première ligne, les services de la firme Lavery au montant de 3 500 \$ pour l'année 2011.

Référence : Mémoire du 24 janvier 2011
Certificat du trésorier : CT-2011-04
Responsable : Secrétariat – Communications et consultations

Adoptée à l'unanimité

Soutien au milieu – Critères de sélection

Résolution n° E-2011-08

Retenir ces critères pour discriminer les projets que la CMQ acceptera de financer à même son poste budgétaire « Soutien au milieu » : la proximité des projets présentés avec les domaines de compétence de la Communauté, l'importance du soutien déjà accordé par le milieu au projet et la visibilité offerte à la CMQ. Un montant maximum de 500 \$ pourra être accordé par projet.

Accepter qu'un montant de 500 \$ soit accordé par la CMQ au projet de fresque de l'Ange-Gardien à même le poste budgétaire « Soutien au milieu », le tout en échange de la visibilité décrite au plan de visibilité présenté à la CMQ.

Référence : Mémoire du 24 janvier 2011
Certificat du trésorier : CT-2011-05
Responsable : Secrétariat – Communications et consultations

Adoptée à l'unanimité

Projet pilote d'interconnexion des services de transport adapté

Résolution n° E-2011-09

Autoriser la direction générale à poursuivre ses échanges avec les organismes de transport adapté et le MTQ afin de convenir d'un scénario optimal à présenter au comité exécutif lors de sa réunion de février 2011.

Référence : Mémoire du 27 janvier 2011
Responsable : Transport

Adoptée à l'unanimité

Collaboration de la CMQ à l'étude origine-destination 2011

Résolution n° E-2011-10

Accepter la participation de la CMQ au comité directeur et au comité technique de l'étude origine-destination 2011.

Accepter que la CMQ octroi une contribution maximale de 40 000 \$ au RTC pour l'étude origine-destination 2011, à raison de 20 000 \$ en 2011 et 20 000 \$ en 2012.

Accepter la contribution technique particulière de la CMQ quant à la sollicitation de données auprès des MRC voisines de Québec et Lévis, qui ont récemment mis en place de nouveaux services de transport collectif.

Demander à la direction générale de transmettre une réponse au RTC favorable à la collaboration de principe de la CMQ concernant les recommandations précédentes, les modalités de cette collaboration devant être intégrées au protocole d'entente entre le MTQ, le RTC, la STLévis et la CMQ, qui sera soumis au comité exécutif pour approbation.

Référence : Mémoire du 27 janvier 2011
Certificat du trésorier : CT-2011-06
Responsable : Transport

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2010-11

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 27 janvier 2011 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 décembre 2010 (période 12);
- b) Une liste qui fait état des dépenses Visa du mois de novembre 2010;
- c) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ du 1^{er} au 31 décembre 2010;

Référence : Bordereau d'information du 27 janvier 2011
Certificat du trésorier : CT-2011-07
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Divers

Mémorial du pont de Québec – État de situation

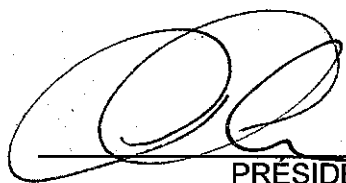
Résolution n° E-2010-12

Préparer un projet de lettre, pour la signature du président et de la vice-présidente, invitant le gouvernement du Canada à participer financièrement à la réalisation du projet de mémorial du pont de Québec.

Transmettre copie de cette lettre signée aux représentants du Canadien National et de la Commission de la Capitale-Nationale du Québec.

Référence : Mémoire du 16 décembre 2010
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité



PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE